

RÉUNION TRIPARTITE 31/32/82

Mardi 28 janvier 2025, 21h00

Présents :

Pour le 32 : Bernard MEDIAMOLE (Président du CDA 32), Gilles MARTIN (Secrétaire Général CDA 32), Olivier BRUCHET (Président CDJ 32)

Pour le 82 : Denis ARCUSET (Président du CDA 82), Michel DIAZ (Président du Moissac Athlétisme), José DE OLIVERA (Président de Caussade – Membre du CDA 82), Ihsanne ASTATI (Présidente du Montauban Athlétisme)

Pour le 31 : Chantal DUPRAT (Présidente), Magalie DUPRAT (secrétaire Générale), Jean-Marc BENICHIMOL (Secrétaire Général Adjoint), Michel DUDIGNAT (Président de la COT), Philippe TAURINE (Trésorier Adjoint – membre de la CSO partie compétition), Thierry NOGARO (Membre de la CSO, partie compétition en tant que Juge Arbitre),

Assiste : Nathalie CALAS (Club UAO 31)

Ordre du jour :

Validation du calendrier départemental estival 2025

La présidente accueille les personnes connectées et demande une présentation réciproque suite aux changements intervenus avec les dernières élections au sein des Comités Départementaux 31, 32 et 82.

La volonté du CDA 31 est de solliciter les deux autres départements, afin de partager non seulement un calendrier commun mais aussi l'organisation en département des organisations du calendrier estival 2025 qui sera acté à l'issue de la réunion.

Le calendrier proposé par la CSO et la CDJ 31 est partagé à l'écran. Un premier travail a été effectué en amont, pour placer au mieux les rendez-vous départementaux, en tenant compte du calendrier régional et national, mais des retouches peuvent être faites en séance.

- Les 2 clubs du 82, organisateurs d'un meeting, font part de leur date pour compléter le calendrier :
 - **Moissac athlé** organisera un meeting CA + **le samedi 26 avril** (meeting pré-interclubs).
 - **Montauban Athlétisme** positionne son meeting le **samedi 31 mai**.

- Après ces annonces, les différentes personnes présentent à la réunion, analysent les impacts de ces positionnements :
 - Le meeting de Moissac tombe la veille des Pointes d'OR Tour départemental. Le club de Moissac ne voit pas de contre-indications à la promiscuité des 2 dates, puisque ce ne sont pas les mêmes catégories concernées et que ces compétitions auront lieu sur des stades différents.

- Le meeting de Montauban est positionné en concurrence avec les Epreuves Combinées départementales. Mais il est noté, que cela ne devrait pas concerner les mêmes athlètes.

La présence de 2 systèmes de chronométrie électrique sur le CDA 31 et de 3 à 4 officiels pour le chrono électrique, doit permettre aux 2 compétitions d'être positionnées sur le même weekend.

- Des précisions sont apportées en séance sur
 - Les deux dates conditionnelles pour les championnats Masters qui se dérouleront soit le samedi 12 avril, soit le samedi 24 mai.

Les deux départements 32 et 82, n'ont pas au sein de leur CDA de membres dédiés aux vétérans.

ACTION : @Magalie DUPRAT demandera à Olivier Boxkes de choisir la date d'implantation des championnats départementaux Masters parmi les deux dates, pour une **réponse jeudi 30 janvier**.

REPONSE : Olivier Boxkes communique par retour de courriel, qu'il faut privilégier la date du samedi 12 avril, et communiquer à la LAO cette implantation, afin que les régionaux LAO ne soient pas sur la même date.

- La date des Pointes d'or tour départemental pour les BE/MI est positionnée au dimanche 27 avril ; deux sites différents sont souhaités, avec sur chaque site les BE et les MI ensembles.
- A la date du samedi 14 juin, est proposée la deuxième journée des championnats départementaux CA+, avec une majorité d'épreuves non incluses dans les épreuves combinées, pour ne pas concurrencer les EC LAO.

- **Les trois départements votent le calendrier des divers rendez-vous compétitions, à partir des catégories BE.**

Les rendez-vous EA/PO mentionnés sur le calendrier concernent le CDA 31.

- L'appel à candidature pour organiser les divers rendez-vous sera fait en fin de cette semaine, pour un retour **avant le 15 février**.

ACTIONS : Le CDA 32 se propose de prendre en charge la préparation d'un fichier sur lequel les clubs se positionneront pour proposer d'organiser une ou plusieurs journées.

Ce fichier sera partagé afin que les potentiels organisateurs puissent voir les positionnements des autres clubs. Envoie à chacun des comités pour vendredi **31 janvier**.

Le CDA 31 mettra en place le fichier « Appel à organisateurs » pour les clubs pour le calendrier EA/PO.

ACTION : @ La CDJ EA/PO élaborera le fichier.

A réception des fichiers/calendrier élaboré par le CDA 32 et le CDA 31, les deux fichiers seront envoyés aux clubs pour candidature en 31.

PROCHAINE REUNION TRIPARTITE : Jeudi 20 février à 21h00

Ordre du jour :

Implantation des championnats départementaux saison estivale

Fin de séance, 21h45

Chantal Duprat
Présidente du CDA 31